

Madame, Monsieur,
Correspondant (e)

Objet :
Coupes de printemps 2022

Auch,
Le 15 mars 2022

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental de Tennis organise les **COUPES DE PRINTEMPS DU GERS** qui débiteront **le samedi 23 avril 2022**. Selon le calendrier prévisionnel suivant qui peut varier **en nombre de journées et donc en dates** en fonction du nombre d'équipes. Nous n'autorisons pas de report dans cette compétition, le principe est de jouer toutes les semaines, mais la pause après la 3^{ème} journée et le jour de rattrapage doivent suffire à régler les problèmes.

Coupes de printemps 2022	Phases de Poules :						Phases Finales :		
	1 ^{ère} journée	2 ^{ème} journée	3 ^{ème} journée	4 ^{ème} journée	5 ^{ème} journée	Dernière jour. de rattrapage	¼ finales	½ finales	finales
Seniors Dames	samedi 23 avril	samedi 30 avril	samedi 07mai	samedi 21 mai	samedi 28 mai	Samedi 4 juin	Samedi 11 juin	Samedi 18 juin	Samedi 25 juin
Seniors Messieurs	samedi 23 avril	samedi 30 avril	samedi 07mai	samedi 21 mai	samedi 28 mai	Samedi 4 juin	Samedi 11 juin	Samedi 18 juin	Samedi 25 juin

Attention aux dates de sortie des classements intermédiaires mensuels

Certaines rencontres de la Coupe de Printemps du Gers se dérouleront les mêmes week-ends que les rencontres des phases finales du Championnat Régional des Pyrénées. Il est donc préférable d'inscrire des joueurs(es) ne participant pas au Championnat Régional des Pyrénées.

Cette compétition comprend un Championnat Dames et un Messieurs **ouverts aux NC et 4^{ème} Série** avec la possibilité qu'une équipe fasse jouer **un(e) joueur (se) classé(e) à 30 maximum** par rencontre. **Une équipe peut donc présenter plusieurs 30 dans sa composition initiale.**

Tout joueur (se) **ayant participé à la phase de poules** (2 rencontres mini.) dont le classement **atteint 30 ou plus** lors du **3^{ème} classement intermédiaire**, peut disputer les phases finales s'il est **le seul joueur 3^{ème} série de son équipe** figurant sur la feuille de match d'une rencontre du **Tableau Final**.

Tout joueur inscrit pourra participer à la phase finale même s'il n'a pas joué dans la phase poule sous réserve des conditions précisées ci-dessus.

Les rencontres seront constituées de 3 simples et 1 double (le double comptant 2 points).

Toutes les parties de double sont disputées au meilleur des trois manches, avec :

- **Application dans les deux premières manches** ; du jeu décisif à 6 partout et **du point décisif à 40 A** (l'équipe qui relance choisissant le côté où doit s'effectuer le retour du service de ce point décisif).
- **En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche est remplacée par l'application d'un super jeu décisif à 10 points** (l'équipe vainqueur est la première arrivée à 10 avec deux points d'écart).

Attention :

L'inscription des clubs aux coupes de printemps se fera directement **par les clubs soit par ADOC soit par la GS. Pour le règlement merci d'adhérer au prélèvement automatique.**

RAPPEL : Lorsque la Commission doit déterminer les « meilleurs seconds », l'équipe deuxième des poules qui présentent une unité de moins étant pénalisée, il sera enlevé le résultat contre l'équipe la plus faible au deuxième des poules présentant une unité de plus, **pour plus d'équité.**

Pour chaque club, mentionner le nom d'un **correspondant sportif possédant une adresse mail**. (Utile pour transmettre plus rapidement les tableaux des phases finales notamment).

Pour chaque équipe, les clubs devront fournir :

- La liste des joueurs avec leur **NOM – PRENOM – CLASSEMENT au 23/04/2022 – N° DE LICENCE**.
- **Le NOM DU CAPITAINE DE L'EQUIPE** avec : **N° DE TELEPHONE, etc.**
- **Un droit de participation de 18 € par équipe.**

Les engagements doivent parvenir au Comité Dép. avant le MARDI 12 AVRIL 2022– DÉLAI DE RIGUEUR.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes amitiés sportives.

La Gestion Sportive
hlalanne@aliceadsl.fr

COUPES DE PRINTEMPS 2022 SENIORS DAMES

Club de : N° de Club : 60 32 0.....

Correspondant sportif - NOM : - Prénom :

Adresse mail :@.....

Règles de composition d'une équipe :

↳ Qualification des joueurs ou joueuses : **4 semaines avant le début de la compétition, licence enregistrée et validée avant le 23 avril 2022**

↳ Ce championnat est ouvert aux **NC et 4^{ème} Série** avec la possibilité qu'une équipe fasse jouer **un(e) joueur (se) classé(e) à 30 maximum** par rencontre. **Une équipe peut donc présenter plusieurs 30 dans sa composition initiale.**

↳ Tout joueur (se) **ayant participé à la phase de poules** (2 rencontres mini.) dont le classement **atteint 30 ou plus** lors du **3^{ème} classement intermédiaire**, peut disputer les phases finales s'il est **le seul joueur 3^{ème} série de son équipe** figurant sur la feuille de match d'une rencontre du **Tableau Final**.

↳ Certaines rencontres de la Coupe de Printemps du Gers se dérouleront les mêmes jours que les rencontres des phases finales du Championnat Régional des Pyrénées. Il est donc préférable d'inscrire des joueurs(es) ne participant pas au Championnat Régional des Pyrénées.

↳ Chaque joueur doit être en **possession de la licence 2022** et **doit la présenter le jour de la rencontre.**

Equipe 1		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

✉ :

Adresse mail :
.....@.....

Equipe 2		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

✉ :

Adresse mail :
.....@.....

Equipe 3		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

✉ :

Adresse mail :
.....@.....

Fiche à retourner au COMITE DE TENNIS DU GERS avant le Mardi 12 Avril 2022.

COUPES DE PRINTEMPS 2022 SENIORS MESSIEURS

Club de : N° de Club : 60 32 0.....

Correspondant sportif - NOM : - Prénom :

Adresse mail :@.....

Règles de composition d'une équipe :

↳ Qualification des joueurs ou joueuses : **4 semaines avant le début de la compétition, licence enregistrée et validée avant le 23 avril 2022** Ce championnat est ouvert aux **NC et 4^{ème} Série** avec la possibilité qu'une équipe fasse jouer **un(e) joueur (se) classé(e) à 30 maximum** par rencontre. **Une équipe peut donc présenter plusieurs 30 dans sa composition initiale.**

↳ Tout joueur (se) **ayant participé à la phase de poules** (2 rencontres mini.) dont le classement **atteint 30 ou plus** lors du **3^{ème} classement intermédiaire**, peut disputer les phases finales s'il est **le seul joueur 3^{ème} série de son équipe** figurant sur la feuille de match d'une rencontre du **Tableau Final**.

↳ Certaines rencontres de la Coupe de Printemps du Gers se dérouleront les mêmes jours que les rencontres des phases finales du Championnat Régional des Pyrénées. Il est donc préférable d'inscrire des joueurs(es) ne participant pas au Championnat Régional des Pyrénées.

↳ Chaque joueur doit être en **possession de la licence 2022 et doit la présenter le jour de la rencontre.**

Equipe 1		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1
2
3
4
5
6

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

📧 :

Adresse mail :
.....@.....

Equipe 2		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1
2
3
4
5
6

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

📧 :

Adresse mail :
.....@.....

Equipe 3		Info. à saisir sur Internet « Gestion des licences » :	
NOM - Prénom		Class ^{nt}	N° de Licence
1
2
3
4
5
6

NOM – Prénom du Capitaine :
.....

☎ :

📞 :

📧 :

Adresse mail :
.....@.....

Fiche à retourner au COMITE DE TENNIS DU GERS avant le Mardi 12 Avril 2022.